

Prévention des risques



**Prévenir le harcèlement
au travail**

www.w2f-formation.com

hello@w2f-formation.com

06 71 51 71 94

Prévention des risques

Prévenir le harcèlement au travail



En présentiel dans vos locaux avec vos collègues

850 euros /personne (*)

Intra entreprise : devis sur demande



7h (une journée)



Managers,
responsables RH,
collaborateurs,
référénts harcèlement,
toute personne confrontée
à la prévention et au
traitement du harcèlement

SCÉNARIO DU JEU :

Plongez dans une enquête immersive façon **murder party** pour **comprendre, identifier et prévenir le harcèlement** au travail. À travers des indices, témoignages et mises en situation, les participants découvrent les **mécanismes du harcèlement, ses impacts** et le cadre légal, avant de **co-construire un plan d'action concret** pour réagir efficacement et instaurer un climat de respect au sein de l'entreprise.

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- **Murder party / enquête immersive** : les participants incarnent enquêteurs et suspects dans un scénario fictif où un cas de harcèlement doit être élucidé
- **Analyse collective** : débriefing après chaque phase de jeu pour mettre en lien les éléments de l'enquête avec la réalité professionnelle et juridique
- **Apports théoriques ciblés** : définitions légales, jurisprudence, obligations de l'employeur, sanctions possibles
- **Études de cas** : transposition des indices de l'enquête en situations réelles vécues en entreprise
- **Plan d'action individuel et collectif** : construction d'outils de prévention et de réaction
- Support de formation en **format PDF**

(*) Prise en charge totale ou partielle possible par votre OPCO (salarié) ou votre FAF (non salarié)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les différentes formes de harcèlement moral et sexuel au travail

Repérer les signaux d'alerte et comportements à risque

Connaître le cadre légal et les responsabilités des acteurs (employeur, salarié, référent, témoin)

Adopter les bons réflexes en tant que victime, témoin ou manager

Élaborer un plan d'action pour prévenir le harcèlement et favoriser un climat de travail respectueux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En continu** : En continu :
Observation lors de la murder party et des débriefs
Quiz final validant les acquis
Plan d'action collectif et engagements individuels
- **En fin de journée** : quiz et questionnaire d'évaluation à chaud apprenant et entreprise
- **Post-formation** : questionnaire d'évaluation à froid envoyé à 60 jours

1. Accueil & Introduction

Présentation des objectifs et règles du jeu

Mise en contexte : climat d'entreprise fictive, rumeurs, tensions → un incident grave est signalé

3. Débrief intermédiaire & apports juridiques

Discussion guidée : qu'avez-vous observé ? Quels comportements vous semblent problématiques ?

Apports du formateur :

- Définition légale et jurisprudentielle du harcèlement moral.
- Définition légale et jurisprudentielle du harcèlement sexuel.
- Différence entre conflit, stress, management exigeant et harcèlement.

5. Atelier "Plan d'action prévention"

- Chaque équipe propose des mesures de prévention et de réaction
- Mutualisation et élaboration d'une charte de bonnes pratiques

Objectif : transposer les apprentissages dans le quotidien professionnel

6. Clôture et évaluation

Quiz ludique sur les notions clés (définitions, obligations, réflexes)

Tour de table : chacun partage un engagement personnel (« un réflexe à adopter », « une vigilance à renforcer »).

Évaluation de satisfaction.

2. Lancement de la Murder Party : Scène de crime social

Objectif : collecter les informations, interroger les suspects, identifier les faits

Compétences mobilisées :

- Observation, écoute, esprit critique
- Distinction entre faits, perceptions et interprétations

4. Deuxième phase de l'enquête : identifier responsabilités et leviers d'action

Nouvelles preuves révélées (rapports RH, mails internes, confidences de collègues)

Travail en équipes :

- Qui est responsable ? Qui est complice ? Qui est témoin passif ?
- Que pouvait-on faire différemment pour prévenir ?

Objectif : relier les rôles fictifs à la réalité en entreprise

Apports clés :

- Responsabilités de l'employeur (obligation de sécurité et prévention).
- Responsabilités des salariés et des témoins
- Rôle du référent harcèlement





www.w2f-formation.com

hello@w2f-formation.com

06 71 51 71 94